



### Délibérations :

NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 26 mars 2024

afférents	qui ont pris
au Conseil Municipal	part à la
En exercice	Délibération
11	10
	07

L'an deux mille vingt-quatre et le 26 mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

**Présents :** Monsieur Jean-Pierre ALQUIER, Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Monsieur Daniel BOURDY, Madame Marie-Noëlle DANTAN, Madame Fabienne LANDES, Madame Régine RIGAL, Madame Eliane PARIS.

**Absents excusés :** Monsieur Jean-Marie BONNEVIALE, représenté par Madame Eliane PARIS, Monsieur Vincent REYNIER, représenté par Mme Marie-Noëlle DANTAN, Madame Audrey VIGUIE-BOU représentée par Monsieur Jean-Louis BESSIERE.

Date de la Convocation : 14/03/2024

Date d'affichage : 14/03/2024

Madame Fabienne LANDES a été nommée secrétaire de séance.

### REGULARISATION COMPTE 1341\_DE\_2024\_07

Monsieur le Maire expose qu'en 2022, une subvention de 2175.00 € a été encaissée au compte 1341 alors qu'elle aurait dû l'être en fonctionnement au compte 74718 (subvention de fonctionnement de l'État).

En effet, les travaux subventionnés constituaient une dépense de fonctionnement et ont été mandatés au compte 1341.

Le conseil municipal autorise le comptable à effectuer la régularisation indiquée ci-dessous par opération d'ordre non budgétaire, en contre partie du compte 1068, conformément à la note DGCL du 12/06/2014 (mise en œuvre de l'avis du CnoCP du 18/10/2012 sur les corrections d'erreurs) reprise au sein de l'instruction M57 :

- Débit du compte 1341 : 2175.00 €
- Crédit du compte 1068 : 2175.00 €

Vote : Pour : 10 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme.  
Acte dématérialisé,  
Le Maire  
Jean-Louis BESSIERE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bessiere".



Acte rendu exécutoire par  
- dépôt en Préfecture le: 03/04/2024  
- publication en date du: 03/04/2024